

# CARNET DE CANTON

## Courtenay



N° 11 HIVER 2021-2022



Le 27 juin dernier, à l'occasion du second tour des élections départementales, Corinne Melzassard et Frédéric Néraud, candidats de la majorité départementale, étaient réélus conseillers départementaux avec 63,6 % des suffrages exprimés. Avec le soutien de leurs suppléants respectifs, Nathalie Lucas et Stéphane Hamon, ils représenteront le canton de Courtenay à l'assemblée départementale jusqu'en mars 2028. Rappelons que le canton de Courtenay, avec ses quarante-et-une communes, est le plus vaste du Loiret et le second en population.

**Élections départementales :**  
**Corinne Melzassard et Frédéric Néraud**  
**réélus conseillers départementaux**

PRATIQUE

**Vos conseillers départementaux**



**Corinne Melzassard**  
**et Frédéric Néraud**

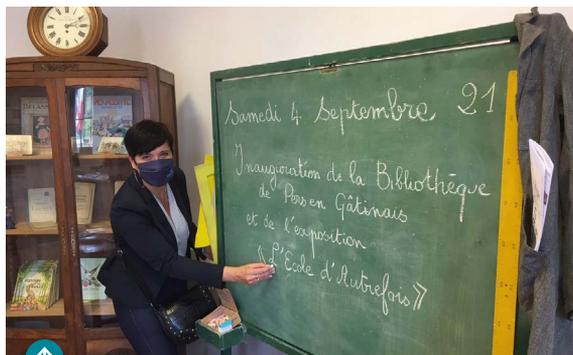
→ **LES JOINDRE** : 02 38 25 42 24 et 02 38 77 96 30  
[corinne.melzassard@loiret.fr](mailto:corinne.melzassard@loiret.fr) et [frederic.neraud@loiret.fr](mailto:frederic.neraud@loiret.fr)

→ **UN RENDEZ-VOUS ?**

Un mail aux élus ou à leur collaborateur à [majorite@groupe-politique.loiret.fr](mailto:majorite@groupe-politique.loiret.fr)



**LEUR ÉCRIRE**  
Département  
du Loiret  
45945 Orléans



Inauguration, le 4 septembre dernier, de la bibliothèque communale de Pers-en-Gâtinais et de l'exposition sur l'école d'autrefois.



Le 16 octobre, à Triguères, sous un beau soleil, inauguration de la bibliothèque Hervé Bazin, du nom du célèbre écrivain qui vécut une dizaine d'années dans la commune.



Le 18 septembre dernier, à Saint-Firmin-des-Bois, inauguration de la salle de la Fontaine, équipement à vocation culturelle et scolaire. Une réalisation soutenue par le Département. L'occasion de la remise à Luc Clément, maire honoraire, de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le 18 septembre, inauguration, à Ferrières-en-Gâtinais, de l'exposition consacrée aux modillons par l'Association de recherches sur le Ferriérois.



Avec la montée en puissance de la vaccination et le recul de la pandémie, beaucoup de communes ont rétabli le déjeuner des aînés, dans le respect des règles sanitaires. C'était le cas, le 2 octobre dernier, à Chantecoq.

